

après avoir ricoché entre les tours, tomber dans la cour.

— Notre place n'est point ici, dit Belon.

Les trois députés sortirent.

Quelques instants après, l'attaque de la Bastille commençait.

CHAPITRE X.

LE SIÈGE ET L'ASSAUT.

La première cour, la cour du gouvernement, était garantie par un petit fossé et un corps-de-garde.

Le gouverneur avait fait lever le pont-levis et évacuer le corps-de-garde. Deux canons avaient été disposés par le peuple en face du pont-levis.

On tira un coup sur le corps-de-garde ; le boulet pénétra par une embrasure.

Le peuple croyait le corps-de-garde défendu.

On s'attendait à une décharge.

Le corps-de-garde resta muet.

On tira un second coup.

Puis, aussitôt après, un troisième.

Il n'y a personne, cria une voix, allons-y !

Deux ou trois hommes s'élançèrent. Ils se jetèrent résolument dans le fossé.

Il y avait peu d'eau.

Ils passèrent et grimperent après le mur extérieur du corps-de-garde, s'accrochant aux barreaux de fer des fenêtres inférieures.

Ils atteignirent ainsi une ouverture dont le premier boulet avait détruit la défense.

On les vit disparaître ; ils entraient pour chercher les clefs et faire tomber le pont-levis.

Le corps-de-garde donnait, d'un côté sur le fossé, de l'autre sur la cour du gouvernement.

La cour était vide, mais, au fond se dressait la forteresse ; on entendait le roulement du tambour et les ordres des officiers.

Les assiégants, qui avaient pénétré dans le corps-de-garde avancé, cherchaient les clefs du pont-levis.

Ils ne les trouvèrent pas.

Ils voulurent abattre les chaînes à coups de hache.

On leur passa des haches du dehors. Quelques coup rudement frappés brisèrent les chaînes.

Le pont-levis ébranlé, frémit sous la secousse ; puis tout-à-coup, les chaînes étant brisées, il tomba avec fracas.

L'énorme machine, dans sa chute, avait écrasé un homme.

La foule se précipita dans la cour du gouvernement et, passant en courant devant l'habitation vide du gouverneur, s'élança sur le second pont.

Mais, à peine les assaillants étaient-ils au milieu de la cour, les Suisses, atteints par la mousqueterie, répondirent par un feu vif et soutenu.

Aussitôt les assiégants se retirent en désordre, les uns sous la voûte de la porte qui conduisait dans une cour latérale, la cour de Lorme ; les autres, sous la voûte de la porte principale par où on était entré.

De part et d'autre on ne cesse de tirer.

Tes assiégants dirigent vers la plateforme un feu meurtrier. Les assiégés ne peuvent atteindre les tirailleurs, cachés dans les bâtiments du gouverneur, et tirant par les fenêtres.

Le feu dura ainsi une heure, soutenu de part et d'autre.

Enfin les assiégants comprirent que les coups de fusils qu'ils tiraient n'atteignaient que rarement les hommes placés dans la forteresse et abrités par les hauts épaulements.

Il fallait faire avancer une pièce et la pointer pour enfoncer la grande porte et le pont-levis relevé.

On approcha un des canons.

Quelques hommes plus hardi que les autres le poussèrent jusqu'au milieu de la cour du gouverneur.

Ils chargèrent la pièce, ils la pointèrent sur le pont-levis.

Au moment où ils allaient mettre le feu, et où l'un d'eux approchait de la lumière la mèche enflammée, une décharge épouvantable vint les atteindre.

Ils étaient cinq ; quatre tombèrent pour ne plus se relever ; l'un d'eux, qui se nommait Bernard, fut tondroyé de trente-deux coups.

Il avait reçu la décharge entière d'une des amusettes chargée à mitraille.